

Montigny les Metz, le vendredi 14 juin 2019.

**Objet : Situation du Parc TER Grand-est au regard de l'équipement ERTMS/ETCS, mesures à prendre pour assurer la pérennité de la liaison ferroviaire France Luxembourg.**

Monsieur le Président de la Région Grand-Est, Cher Monsieur Rottner,

Suite aux récents développements sur la nécessité d'équiper les 25 rames TER 2N NG du TER Grand-Est, affectées aux transports de voyageurs sur la ligne Nancy-Luxembourg avec le système ERTMS/ETCS, nous avons eu plusieurs échanges avec vous. Ensemble nous avons convenu qu'il était urgent d'agir pour éviter une potentielle situation de blocage partielle ou totale dès la rentrée de septembre, pour les 12.000 voyageurs quotidiens de cette ligne (que ces derniers voyagent ou non sur le tronçon transfrontalier), du fait du probable maintien par les autorités luxembourgeoises de l'interdiction de circulation pour les rames non équipées, au 1<sup>er</sup> janvier 2020, et des difficultés rencontrées pour l'équipement de nos trains.

Nous ne reviendrons pas ici sur les circonstances ayant conduit à la situation actuelle, le temps n'étant assurément plus à la lamentation, mais plutôt à l'action déterminée et concertée !

Comme évoqué lors de nos entretiens, nous souhaitons, en tant qu'association d'usagers, formuler un certain nombre de propositions pratiques, dont il y a lieu selon nous de débattre.

Vous trouverez donc ci-après **7 propositions concrètes**, susceptibles d'apporter du mieux dans une situation difficile. En votre qualité d'autorité organisatrice des transports nous vous demandons d'étudier attentivement et de mettre en œuvre celles qui relèvent de votre compétence, et d'autre part de peser de tout votre poids et de votre influence auprès des autorités françaises et luxembourgeoises concernées, afin que ces propositions soient suivies de mesures concrètes, correspondant aux besoins des usagers qui sont les « dindons de la farce » de cette lamentable affaire.

## **1. Autorisation d'accès TGV**

L'accès des abonnés TER au TGV doit être accordé sans aucune condition, ni réservation, ni règlement du tarif TGV avec remboursement ultérieur par Région Grand-Est.

## **2. Desserte des gares intermédiaires**

Tous les trains planifiés entre Metz et Thionville devraient être des « Proxis », c'est-à-dire desservir l'ensemble des gares du parcours. De même, les trains circulant au-delà de Thionville (équipés ETCS), devront desservir systématiquement Hettange-Grande et Howald.

### **3. Fiabilisation des correspondances**

Pour les clients devant changer de train à Thionville, un certain nombre de mesures relatives aux correspondances doivent être prises :

- Un délai maximal d'attente des trains, en attente d'un autre train qui serait en retard, devra être clairement défini et porté à la connaissance des usagers.
- Un délai de correspondance de 15 minutes maximum en gare de Thionville doit être pris en compte dans la planification.
- Pour les derniers trains du soir, un service d'astreinte de bus de réserve doit être mis en place, pour que personne ne soit laissé sans solution à l'escale et que chacun soit assuré de pouvoir rentrer chez lui.

### **4. Inventaire des ressources et planification**

Le gouvernement Luxembourgeois ayant semble-t-il promis d'apporter son aide (rappelons tout de même que sur un plan économique, c'est avant tout le Grand-Duché de Luxembourg qui va être impacté !), il convient d'étudier d'ores et déjà le nombre minimum de rames CFL2200/TER2N NG qu'une desserte par navettes Thionville-Luxembourg et correspondance systématique nécessite. Ceci devra être fait sans tabou de prélèvement sur les lignes luxembourgeoises, ni sur la priorité à donner à ces sillons pour maintenir les correspondances.

Il faudrait en outre mener une étude de faisabilité d'utilisation de rames tractées avec locomotives aptes ERTMS (comme par exemple les CFL3000), y compris en ayant recours à la location de matériels (locomotives et voitures voyageurs) auprès de différents opérateurs (SNCF mais aussi SNCB et CFF)

### **5. Utilisation de ressources routières (autocars) existantes et mise en place d'un service de bus complémentaire**

Afin de permettre de décharger la gare de Thionville, l'autorisation d'utiliser les lignes transfrontalières (Lignes 300, 301, 303 et 323), doit être autorisée avec l'abonnement TER et sans surcoût.

En outre, afin d'éviter l'afflux massif d'usagers qui choisiraient de prendre la voiture depuis le sud de Thionville, dans les parkings déjà saturés de cette localité, pour ensuite prendre le train directement dans cette gare, il conviendrait de mettre en place un service de bus complémentaire dont l'organisation devrait prendre en considération les points suivants :

- Liaison au départ de Metz jusqu'à Luxembourg via Thionville, avec une desserte prenant en compte la destination finale effective des voyageurs contrairement à ce qui se fait par les CFL, pendant les périodes de travaux (Éviter le centre-ville de Luxembourg, en travaux et totalement engorgé mais plutôt vers Gasperich/Howald et Kirchberg), faute de perdre toute attractivité et de pousser tout le monde à prendre la voiture.
- Itinéraires optimisés (hors autoroute), et/ou bénéficiant de dispositions destinées à faciliter la circulation sur autoroute, à prendre conjointement par les autorités françaises et luxembourgeoises (Cf. plus loin).

## 6. Relation France/Luxembourg

La ministre des transports et le gouvernement français doivent agir à la fois sur le plan national, et auprès de leurs homologues luxembourgeois pour que :

- Soit le gouvernement luxembourgeois accorde la prorogation demandée, jusqu'à ce que l'ensemble des rames TER Grand-Est soient équipées, comme il semble être prêt à le faire pour les trains de fret.
- Soit il refuse et dans ce cas, il conviendra de rappeler au gouvernement luxembourgeois sa promesse de nous venir en aide, et d'obtenir des engagements concrets en ce sens (Nombre et type de trains mis à disposition, coopération sans réserve sur la planification des sillons, etc...).
- Enfin, des décisions administratives devraient être prises pour faciliter la circulation des bus sur l'A31/A3, en autorisant ces derniers à circuler sur la bande d'arrêt d'urgence (Système déjà en place pour le covoiturage entre Arlon (Belgique) et Luxembourg).

En dernier lieu, il nous semble relever du gouvernement français, de réunir de toute urgence autour de la table, l'ensemble des entités, y compris notre association de voyageurs, impliquées dans la problématique, afin que toutes les possibilités raisonnables et réalisables soient explorées, et que des solutions soient rapidement entérinées ensemble !

## 7. Dédommager les clients de la SNCF, abonnés du TER Grand-Est

En effet, à moins de ce qu'on pourrait qualifier de « miracle », la situation va aller en se dégradant progressivement, entre septembre 2019, jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2020, et devrait perdurer au moins jusqu'à l'été 2020. Les temps de parcours vont aller en s'allongeant, et les difficultés des usagers pour simplement se rendre à leur travail, vont devenir réellement inquiétantes.

À ce titre, il est de la responsabilité de la région Grand-Est, en qualité d'AOT et au regard des responsabilités « historiques » héritées de l'ancienne région Lorraine, d'agir auprès de SNCF, pour la mise en place d'un dédommagement à la hauteur des désagréments que nous subissons pendant plusieurs mois, à un niveau probablement jamais atteint, sur cette ligne où nous sommes pourtant rodés en matière de situations perturbées, et ce, dès septembre 2019.

Sachant trouver auprès de vous un interlocuteur attentif et impliqué, nous comptons sur vos actions déterminées, pour faire en sorte que ces propositions soient accueillies favorablement et soient rapidement suivies d'effets concrets. Je vous informe en outre que conformément à notre habitude, le présent courrier sera rendu public, après que vous en ayez pris connaissance.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie, Monsieur le Président de la Région Grand-Est, Cher Monsieur Rottner, de recevoir en mon nom et en celui des membres du bureau et de nos adhérents, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Cordialement,

Pour le bureau,  
Henry Delescaut

secrétaire général

